



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Conforme au Règlement)

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 885 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT** la pandémie mondiale de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** la transmission par aérosols est l'un des principaux modes de transmission de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de l'Éducation n'a pas, depuis le début de la pandémie, pris tous les moyens pour réduire cette transmission;

**CONSIDÉRANT** les retards accumulés dans l'installation des lecteurs de CO<sub>2</sub> et dans l'application de mesures correctrices quant à la qualité de l'air;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de garder les écoles ouvertes autant que possible pour la réussite éducative et la santé mentale des élèves;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de :

- Respecter sa part du contrat avec les élèves, les parents et le personnel de soutien scolaire en prenant les moyens nécessaires pour assurer la poursuite des apprentissages dans un cadre sécuritaire, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air;
- Mettre sur pied un tableau de bord de la qualité de l'air des écoles où seront disponibles toutes les données recueillies par les lecteurs de CO<sub>2</sub> et faisant état de l'avancement de leur installation ainsi que des mesures correctrices;
- Donner accès aux masques de protection N95 pour le personnel scolaire qui désire en porter;
- Faire preuve de transparence, de proactivité, de cohérence et de clarté dans ses directives et autres communications avec les élèves, les parents et le personnel de soutien scolaire.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Véronique Hivon, députée de Joliette

23 février 2022  
Date de signature de l'extrait